



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

AVIS DE COMPÉTITION
Finales régionales de patinage STAR/Michel-Proulx 2020
- Nom de la Région

PRÉSENTÉ PAR
Club hôte et/ou
Région hôte

DU : Date de début
AU : Date de fin

SANCTION : Émis par Patinage Québec

Sanctionné par Patinage Québec



Détail de la sanction –

FINALES RÉGIONALES DE PATINAGE STAR/MICHEL-PROULX 2020

L' **Nom Région Hôte** ANNONCE LA TENUE DES FINALES RÉGIONALES PATINAGE STAR/MICHEL-PROULX 2020 – **Nom région**.

Dates : «**Date de début de l'événement**» au «**Date de fin de l'événement**»

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région : **nom de votre région**.

Gestionnaire de compétition : **Nom du responsable de la compétition** (Si différent du Président)

Téléphone : **No de téléphone** Courriel : **Courriel**

Président(e) comité organisateur : **Nom du responsable de la compétition**

Téléphone : **No de téléphone** Courriel : **Courriel**

Représentant(e) technique : **Nom Représentant(e) Technique**

Spécialiste de données en chef : **Nom Spécialiste de Données en Chef**

Spécialiste de données informatiques : **Nom Spécialiste de Données Informatiques**

PATINAGE QUÉBEC

N^o DE SANCTION : Émise par Patinage Québec

NOM DE L'HÔTE : **Nom du Club ou région Hôte**

SITE INTERNET : **www.site.du Club ou de la région hôte**

COURRIEL : info_cpaourégion@courriel.qc.ca

TÉLÉPHONE : **No de téléphone pour information**

La compétition est régie par les règlements de Patinage Canada.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Nom Aréna et/ou Glace Principale
123, rue Adresse complète
Ville (Qc) Code Postal

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de **Glacé 1** : 85' X 185 ' ; 85' X 200' (STANDARD LNH), 100' X 200' (Olympique) ; ou Spécifiez

3. Accidents et Responsabilité

Patinage Canada, Patinage Québec, la région hôte et « le club Hôte » et l'équipe bénévole n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs sont réputés avoir accepté d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inappropriée à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des officiels, peut être suspendu et exclu de toute compétition subséquente

5. Restrictions

Aucune restriction.

6. Inscription

Postale : Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin.

Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être **oblitérés ou reçus** au plus tard le **date limite sélectionnée** à l'adresse suivante :

A/S Nom du responsable
Nom du Club
«Adresse postal de paiement»
«Ville (Qc) Code postal »

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Ou

Internet : Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : **Lien Internet pour inscription en ligne**

Date limite : **date limite**

****Si vous souhaitez que les inscriptions vous soient acheminées groupées par club, veuillez l'indiquer sur votre formulaire d'inscription et prévoir un espace pour que le club inscrive une date limite antérieure à la vôtre.**

7. Mode(s) de paiement : Sélectionnez vos types de paiement acceptés

- ✓ Carte de Crédit;
- ✓ Paypal;
- ✓ Chèque ou mandat poste;
- ✓ Chèque de club seulement;
- ✓ Transfert bancaire via courriel : courriel.

Les chèques ou mandats poste doivent être libellés à l'ordre de **Nom pour le compte bancaire** et datés **au plus tard le Date limite sélectionnée**. À l'adresse suivante :

A/S Nom du responsable
Nom du Club
Adresse postal de paiement
Ville (Qc) code postal

Aucun chèque postdaté après le Date limite sélectionnée ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

Frais administratifs de **Sélectionnez montant ou pourcentage** seront retenus si retrait avant la date limite d'inscription.

Des frais de **Sélectionnez les frais applicable pour NSF** seront appliqués sur les chèques sans provision.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Frais d'inscriptions

\$\$ par événement CPC ([Calcul des points cumulatifs](#)) en simple; (STAR 5 à Or et Pré-Juvenile à Senior), (Interprétation), (Adulte), (Olympiques Spéciaux Niveau 6), (Danses Solo);

\$\$ par événement CPC en couple/danse, **par** partenaire;

\$\$ par événement Norme de performance avec classement (STAR 4 et Olympiques Spéciaux);

\$\$ par événement Norme de performance (STAR 1, STAR 2 et STAR 3), (Interprétation), (Olympiques Spéciaux Danse Introduction);

\$\$ par événement Patinage Plus;

\$\$ par événement Éléments; (4 éléments)

\$\$ par événement Équipe; (4 éléments)

\$\$ par événement Olympiques Spéciaux ; (si différent de : par événement Norme de performance)

\$\$ pour Monitoring.

\$\$ Rabais pour 2^e événement ou plus.

9. Date limite des tests

La date limite des tests est le **1^{er} janvier** qui précède la compétition.

10. Système de notation (Sélectionnez selon vos annexes)

- Le système de calcul de points cumulatifs **«CPC»** est utilisé pour les épreuves jugées en CPC. (voir les annexes)
- **Le système de « Norme de Performance avec classement ».** (voir les annexes)
- Le système de **«Norme de performance».** (Voir les annexes)

11. Musique

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

Norme pour les CD

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).
- (3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.
- (5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

13. Accréditation des entraîneurs

PROCÉDURES

Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions. Pour visualiser le tableau indiquant le niveau demandé, voici le lien : [Politique d'accréditation.](#)

Entrée Gratuite

Vous possédez une carte photo d'entraîneur valide émise par Patinage Québec ou de votre section.

Entrée permise – Frais de 15 \$

- Vous ne possédez pas la carte photo des entraîneurs émise par Patinage Québec ou de votre section;
- Votre nom est sur la liste des entraîneurs ET
- Vous présentez une carte d'identité avec photo, ex. : carte d'assurance maladie ou permis de conduire, ETC.

Si votre nom n'est pas sur la liste, vous devrez présenter :

- Carte photo des entraîneurs de Patinage Québec ET/OU si certaines dates sont échues OU que vous n'avez pas encore reçu votre carte :
 - Présenter les documents suivants :
 - Preuve que vous êtes membres de Patinage Canada pour la saison en cours;
 - Preuve de certification;
 - Carte valide de premiers soins;
 - Preuve que le BackCheck est à jour;
 - Preuve que le cours « Respect et sport » est à jour;
 - Preuve que vous avez fait le cours en ligne « Code d'éthique »;

*** Les entraîneurs ne présentant aucune preuve de l'une des façons énumérées plus haut devront trouver une façon de le faire avant d'obtenir leur accréditation ou devront se faire remplacer auprès de leurs athlètes

Nombre d'entraîneurs avec l'athlète

Deux entraîneurs par concurrente ou concurrent seront accrédités. Deux personnes seulement, choisies par le patineur, la patineuse, le couple ou l'équipe, seront admises au niveau de la glace.

Lors de l'accréditation

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte d'entraîneur VALIDE avec photo. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

Un bracelet de couleur (fournie par Patinage Québec pour les compétitions provinciales seulement) sera enroulé autour du cordon de la carte OU au poignet de l'entraîneur si le paiement de 15 \$ a été fait (preuves fournies).

- Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle)

La personne en charge de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.

14. Frais d'admission

12 ans et Plus : \$

5 ans et moins : \$

Plus de 65 ans : \$

Chaperon : \$

6 à 11 ans : \$

Passeport 3 jours : \$

Ou Admission générale Gratuite

Les patineurs **ou** Les patineurs et leur Chaperon auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation

15. Chaperons

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant)

(Sélectionnez vos catégories autorisées)

- ✓ Patinage Plus;
- ✓ STAR 1, STAR 2, STAR 3, STAR 4 moins de 10 ans et STAR 5 moins de 10 ans;
- ✓ Pré-Juvenile moins de 11 ans;

- ✓ Sans-Limites moins de 7 ans, moins de 8 ans, moins de 9 ans et moins de 10 ans;
- ✓ Olympiques Spéciaux;
- ✓ Toutes les catégories.

Ou **Aucun accompagnateur ne sera autorisé dans la chambre des patineurs.**

16. Prix (Sélectionnez selon système de notation utilisé)

a) Volet épreuve **CPC**

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait **qu'un seul participant, le patineur recevra ou ne recevra pas de médaille.**

b) Volet **Norme de Performance**

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

c) Volet **Norme de Performance avec classement**

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

17. Trophée perpétuel

Un trophée sera remis **ou** **Aucun trophée ne sera remis** au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

Spécification :

18. Horaire de la compétition (Sélectionnez un seul mode de diffusion)

Un horaire provisoire sera **Disponible sur le site Internet** **ou** **Transmis au club** **ou** **Transmis aux entraîneurs** **ou** **Transmis aux participants** après la date limite des inscriptions.

19. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les [règlements de Patinage Canada](#).

Pour toutes les catégories de patinage STAR, Classez les patineurs par âge et divisez-les en groupes.

[Pour les catégories STAR 1 à 3](#) : S'il y a suffisamment de garçons, ils peuvent être groupés ensemble, peu importe leur âge (p. ex. 2 garçons ou plus. Des épreuves pour les garçons devraient avoir lieu pourvu qu'au moins 2 garçons soient inscrits à une compétition STAR.

20. Vidéo

Vidéo disponible sur place ou Non Disponible.

21. Photo

Photo disponible sur place ou Non Disponible.

22. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place ou Il n'y a pas de Casse-croûte.

23. Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

Nom de l'hôtel

Adresse

Ville (Qc) Code Postal

No téléphone

Courriel :

Code pour rabais :

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

ADMISSIBILITÉ POUR LES ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Les concurrents doivent respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux du Québec lors des éliminations régionales et/ou des Championnats A et B de section et/ou Sous-section **ne peuvent s'inscrire** dans **AUCUNE** des catégories de la même discipline (simple, couple danse) des finales régionales et de la finale provinciale des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx pour l'année courante.

Année courante : 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple STAR 6 et STAR 8 en simple).

Voir le tableau ci-dessous pour les détails des catégories où ils peuvent participer :

Catégorie de patineurs de compétition	Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part au Championnat provincial STAR / Michel-Proulx
Patineurs Sans Limites et Pré-Juvenile en simple	Sans Limites et Pré-Juvenile en simple Style Libre
Patineurs Pré-Juvenile et Pré-Novice de compétition de patinage en couple	Style Libre
Patineurs Pré-Juvenile et de niveau supérieur de danse de compétition	Style Libre
Patineur de patinage synchronisé de compétition	Toutes les épreuves

PROCÉDURE POUR LES ÉLIMINATIONS RÉGIONALES

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale soit complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

- a) Les trois premières places (ou en cas de désistement, la place suivante) **des 22 catégories** de la Finale régionale de patinage STAR/Michel-Proulx. S'il y a seulement une inscription, le participant devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale.
- b) Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories à la finale régionale, l'équipe ne sera pas représentée dans cette catégorie.
- c) En cas de désistement, le remplacement se fera dans la **même** catégorie;
- d) S'il y a moins de trois concurrents dans une même catégorie, les concurrents de cette catégorie seront éligibles aux Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx 2020 à condition de présenter leur programme lors de l'élimination régionale.
- e) Tous les patineurs qui participeront à la ronde de qualification de la Finale régionale STAR/Michel-Proulx ne pourront pas s'inscrire aux Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx dans une autre catégorie. (exemple: catégorie Adulte)

- f) Les substitutions seront acceptées jusqu'au mercredi 16h précédant le début des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx 2020.

INSCRIPTION ÉQUIPE RÉGIONALE

Les athlètes qui se qualifieront pour l'équipe régionale et le substitut devront aller s'inscrire à l'endroit indiqué. Voir les horaires à l'affichage. Avant de quitter le site de compétition.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : [Exigence de programme de compétition de patinage STAR 2019-2020](#) , [Exigence de programme en patinage de compétition](#) et Trousse technique Sans Limites

PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **OR**

Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 8 (Junior Argent) complet de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 10**

Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 8 (Junior Argent) complet de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec)

- **STAR 8**

Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec)

- **STAR 6**

Test : Peut avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 5**

Tests : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 8 (Junior Argent) de style libre.
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **moins de 10 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **moins de 13 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **13 ans et plus**

Âge : Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **PRÉ-JUVÉNILE MOINS DE 11 ANS**

Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge : Être âgé(e) de moins de 11 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS, Dames**

Test : Aucune restriction

Âge : Être âgée de moins de 10 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS**

Test : Aucune restriction

Âge : Être âgé(e) de moins de 9 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **PRÉ-JUVÉNILE COUPLE**

Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge : Être âgés de moins de 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **PRÉ-JUVÉNILE DANSE LIBRE**

Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de danse au complet ou un test de niveau supérieur.

Âge : Être âgés de moins de 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

Danse libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES DANSES SUR TRACÉ**

Test : Avoir réussi une danse du test STAR 3 de danse ou un test de niveau supérieur.

Âge : Être âgés de moins de 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

Danses sur tracé : Canasta et Baby blues patinées dans l'ordre précisé.

Annexes permis :

Patinage STAR (STAR 1, 2, 3 et 4);

Patinage Plus;

Artistique;

Équipe;

Éléments

Olympiques spéciaux;

Adulte;